

[ACM] - Appel à la vigilance - communiqué de la gendarmerie sur des tentatives d'enlèvements**CREAC'H Françoise - DDCSPP 41/CS/JSVAC** <francoise.creach@loir-et-cher.gouv.fr>vendredi 18 mai 2018 à 14:28 réception

À :

 vous avez transféré ce message**[La préfecture de Loir-et-Cher communique :](#)**

Les gendarmes du Loir-et-Cher ont été saisis de 4 faits qui se sont déroulés les 14 et 16 mai 2018, vers 17h40 et 07h45, sur les communes de Chitenay et Sassay.

Un ou deux individus, âgés de 35 à 50 ans, barbus, dont l'un avec des rides prononcées pouvant être porteur de lunettes de vue rectangulaires, à bord d'un véhicule de type Peugeot 306 break de couleur sombre ou bleu foncé, interpellent des collégiens à proximité des arrêts de bus scolaires, prétextant un accident arrivé à leurs parents et leur demandant de monter à bord pour les conduire à l'hôpital.

La gendarmerie nationale est à la recherche de toute information relative à ces faits ou au signalement correspondant au véhicule et/ou aux individus. Pour tout renseignement à signaler, appeler le 17.

En outre, nous vous demandons de rappeler à vos enfants les mesures de prudence à mettre en œuvre lorsqu'un inconnu les aborde.

Une enquête judiciaire est en cours, toutes les dispositions ont été prises par la gendarmerie pour assurer une présence rassurante et dissuasive, notamment à proximité des établissements scolaires.

Ensemble, restons vigilants.

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/>

—
Françoise Créac'h

Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse
en charge des Accueils Collectifs de Mineurs

DDCSPP

Cité administrative - porte B
34, avenue Maunoury - BP 10269
41006 Blois Cedex

Standard 02 54 70 41 41
Télécopie 02 54 78 65 34
ligne directe 02 54 90 97 13

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h (de préférence sur rendez-vous)

Site Internet des services de l'Etat en Loir-et-Cher : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr>

Toute correspondance électronique devra être adressée à la boîte institutionnelle ddcspp@loir-et-cher.gouv.fr
L'envoi du message à l'adresse personnelle ne garantit pas que celui-ci soit lu dans les meilleurs délais.

Pensez environnement et n'imprimez que si nécessaire